



# Inscription et engagement

inscription à déposer à la Mairie de La Wantzenau  
jusqu'au 8 octobre 2024 inclus

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : .....

Téléphone portable : .....

Adresse complète : .....

.....

Adresse mail : .....

**Important : La communication d'une adresse email est indispensable : toutes les communications et invitations seront envoyées par mail.**

## Autorisation parentale

Je soussign(e) .....

Mail : .....

Téléphone : .....

- autorise mon fils / ma fille .....

à s'impliquer au sein du Conseil Municipal des Jeunes de La Wantzenau et à participer aux diverses réunions, rencontres, activités et manifestations afférentes à ce conseil.

- autorise la diffusion, dans le cadre des activités du CMJ, de photos et vidéos de mon enfant, sur tous supports de communication de l'Animation Jeunes de La Wantzenau (bulletins et réseaux sociaux).

Date : .....

Signature des parents :

Signature du jeune conseiller :

## Le jeune conseiller s'engage :

- à agir dans le respect des valeurs de la République (Liberté, Égalité, Fraternité) et dans l'intérêt général, c'est-à-dire de la collectivité.
- à représenter tous les jeunes de la commune et à instituer un dialogue entre les élus du CMJ et tous les jeunes
- à faire part aux autres membres du CMJ des idées ou des problèmes que les jeunes de la commune porteraient à sa connaissance.
- à participer activement aux travaux du CMJ dans le respect des idées et de la personnalité de tous les autres conseillers.
- à être assidu aux réunions de travail et aux séances plénières du CMJ.
- à prendre connaissance, avant la réunion, des documents transmis.
- à répondre sans délai aux courriels et messages qui lui sont adressés.
- à confirmer sa présence et le cas échéant à prévenir de son absence.
- à participer aux cérémonies officielles et manifestations de la commune auxquelles il est convié.
- à informer de toute invitation individuelle faite au titre de sa fonction de jeune conseiller municipal.
- à adopter au quotidien une attitude personnelle digne de sa fonction :
  - être honnête, être poli envers les autres qu'ils soient jeunes ou adultes
  - écouter les autres et respecter ses différences, ses idées et son temps de parole.
  - défendre ses idées en restant courtois, dans un esprit de tolérance, même si les autres ne partagent pas son avis.
- Le jeune conseiller municipal doit donner une bonne image du CMJ en toutes circonstances.

